JOIGNY INFOS

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE

MARS - AVRIL 2020 | 125

ÉLECTIONS MUNICIPALES : DIMANCHES 15 ET 22 MARS P. 9

TRAVAUX
LA MAISON DES ASSOCIATIONS

HOMMAGE
À BENOÎT HERR

ÉCONOMIE
EMPLOI ET FORMATION

Infos pratiques - adresses et numéros utiles

Joigny infos ne paraîtra pas fin mars
En raison des élections municipales des 15 et 22 mars, *Joigny infos* ne paraîtra pas fin mars. Prochain numéro dans vos boîtes aux lettres en avril pour vous présenter la nouvelle équipe municipale.

Inscriptions scolaires
Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020 seront prises à la mairie (pôle accueil - bureau des affaires scolaires) du lundi 9 mars au jeudi 7 mai prochains (voir page 11).

RIP aérodromes de Paris
Vous avez jusqu'au jeudi 12 mars pour soutenir la proposition de loi référendaire visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris.
Deux possibilités :
- Par Internet sur https://www.referendum.interieur.gouv.fr (une borne d'accès Internet est mise à disposition à la mairie de Joigny pour les personnes ne disposant pas d'une connexion Internet) ;
- Par format papier à la mairie de Joigny (Joigny est la seule commune du canton habilitée à enregistrer un soutien présenté sur papier).

Pour plus d'informations : https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1

Le 3237 pour trouver une pharmacie de garde
Vous cherchez une pharmacie de garde ? Composez le n° 3237, accessible 24h/24 (0,35 € TTC la minute) ou consultez le site Internet 3237.fr. Les pharmacies les plus proches en fonction de l'heure à laquelle vous comptez vous y rendre vous seront indiquées.

Ramassage des déchets ménagers
La collecte des déchets ménagers ne sera pas assurée le lundi 13 avril (lundi de Pâques) dans le secteur de la vieille ville. Elle est reportée au mardi 14 avril.

Collecte des encombrants
Vous souhaitez vous débarrasser d'un vieux matelas, d'un réfrigérateur usagé... La communauté de communes du Jovinien collecte les encombrants et déchets d'équipements électroniques ou électriques dans la limite de 2 m³, pour un coût de 15 € par passage. Contactez ses services au 03 86 62 47 95 pour convenir d'une date de ramassage (un seul ramassage par mois).

Piscine intercommunale
La piscine intercommunale est fermée jusqu'au 1er mars. Elle le sera également le dimanche 29 mars.

Permanences :
- **Conciliateurs de justice :** mardis 10 mars et 14 avril de 10h à 12h (pôle social), mercredis 18 mars et 15 avril de 9h à 12h (Halle aux Grains).
- **ADAVIRS :** jeudis 26 mars et 16 avril de 9h30 à 12h à la brigade de gendarmerie (10 rue du Maillet d'Or) et de 14h30 à 17h au centre social (5 rue Jules Dumont d'Urville)
- **Info énergie :** mardis 17 mars et 21 avril de 9h30 à 12h à l'hôtel de ville (sur rendez-vous au 03 86 72 16 16 - infoenergie@adil89.org)
- **ADIL 89 :** samedi 4 avril de 10h à 12h à l'hôtel de ville

Mairie : 3 quai du 1er Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex - **http://www.ville-joigny.fr - Facebook : ville de Joigny**
Tél. **03 86 92 48 00** - Fax : **03 86 92 48 01 - mairie@ville-joigny.fr**
Ouverte les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h - les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h - permanence du service population les samedis de 9h à 12h
Cartes nationales d'identité et passeports : uniquement sur rendez-vous
"Allo mairie" : le 0 8000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale : place Jean de Joigny du lundi au samedi midi. Tél. & fax **03 86 62 09 38**
police.municipale@ville-joigny.fr - mickael.mestre@ville-joigny.fr
Médiateurs de la ville : les mardis et jeudis de 12h à 19h et les mercredis et vendredis de 14h à 22h - mediation@ville-joigny.fr - tél. 06 35 51 61 92

Déchèteries du 1er novembre au 31 mars : Joigny - les lundis de 14h à 17h, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h • Saint-Julien-du-Sault - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Pharmacies - Les officines ouvertes le lundi - Matin et après-midi : pharmacies du Marché (14 quai Ragobert) et Lemarquand (14 av. Gambetta) - Après-midi : pharmacie Tran (8 rue Gabriel Cortel).
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : composez le 3237 (service audiotel - 34 c. la minute)

Responsable de la publication : Bernard Moraine
Dépôt légal : 1er trimestre 2020 - ISSN 1269-4576
Impression : S2e impressions, Marsannay-la-Côte - Visuels : Emmanuel Robert Espalieu, Atelier Photos passion, cabinet Gyssels architecte, Charlotte Deckers, Mission locale du Migennois et du Jovinien, USJ gymnastique

… le citoyen est le maître de ses choix dans la gouvernance d'une commune…

Éditorial

Encore merci de votre confiance

Me voilà donc à l'écriture de mon dernier éditorial pour le magazine municipal *Joigny infos*. Dire que je n'ai pas un pincement au cœur serait faux, j'ai beaucoup aimé ce rendez-vous mensuel que j'avais avec chacun d'entre vous depuis mars 2008.

À l'issue des élections municipales, un autre prendra ma place, signe de la maturité démocratique de notre beau pays, où le citoyen est le maître de ses choix dans la gouvernance d'une commune, d'un département, d'une région, d'un pays, d'un continent.

Devenir maire de Joigny n'a pas été le but de ma vie, mais j'en ai, avec passion, assuré la tâche avec dévouement, sans compter mon temps.

J'ai une autre vie à construire, à vivre, égoïstement, du temps pour moi, pour ma famille chérie, mais bien sûr, pas question d'abandonner Joigny et les Joviniens évidemment.

Car, jaime les gens, j'aime ma ville, j'aime mon pays, sa République et ses belles valeurs.

Mon combat est et restera de bâtir un monde meilleur pour chacun de nos frères en humanité.

Merci, merci pour tout, ce furent un plaisir et un grand honneur de vous servir.

Je voudrais une dernière fois saluer la mémoire de Benoît Herr, mon adjoint, mais aussi mon ami. Il a beaucoup apporté à notre ville à travers son mandat. J'adresse à sa femme, à ses enfants, à toute sa famille et ses amis, notre affection émue. ■

Votre dévoué maire
Bernard MORAINE

Sommaire

P.4 **Arrêt sur images**
P.6 **Travaux** : la maison des associations.
P.8 **Hommage** : Benoît Herr nous a quittés le 30 janvier.
P.9 **Vivre à Joigny** : élections municipales des 15 et 22 mars, mode d'emploi.
P.10 **Économie** : un forum opportunité emploi et orientation le mercredi 15 avril. Les Moissons de l'Emploi® reviennent pour la 4e année consécutive.
P.11 **Scolarité** : 2020 - 2021, la rentrée scolaire en dossier unique. **Culture** : animalisation de l'expérience de la vision à l'espace Jean de Joigny.
P.12 **Histoire** : l'administration communale souvent malmenée.
P.13 **Sport** : USJ gymnastique, des bénévoles très engagés.
P.14 **Tribune libre**
P.15 **Les rendez-vous**

Arrêt sur images

© Atelier Photos passion

© Atelier Photos passion

© Atelier Photos passion

© Atelier Photos passion

Les vœux 2020

Comme il est de coutume, les forces vives de Joigny et du Jovinien étaient invitées à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du président de la communauté de communes. Tour à tour, Bernard Moraine et Nicolas Soret ont fait la rétrospective des grands chantiers qui ont marqué l'année écoulée. Pour la ville, les travaux dans les édifices religieux, le retour à la semaine d'école de quatre jours, la signature de la convention ANRU, les actions pour lutter contre les violences faites aux femmes... Pour la communauté de communes, l'aménagement du boulevard de Godalming pour sécuriser l'entrée du collège, la création du rond-point de la zone d'activité, la mise en place d'une mutuelle intercommunale en partenariat avec l'AMIJ (Association pour une Mutuelle Intercommunale du Jovinien), l'installation de la pharmacie interhospitalière, de médecins et d'entreprises dans le bâtiment Adrien Durand (ancienne imprimerie) de l'ancien site militaire... Tous deux ont déclaré avec émotion avoir assuré ce mandat avec honneur. "*La mission est rude, difficile, exigeante. Elle vous mobilise jour et nuit*", a précisé Bernard Moraine. Ils ont salué l'engagement sans limite des élus ainsi que le travail et la disponibilité des agents municipaux et communautaires. Bernard Moraine a eu une pensée pour deux grandes figures joviniennes qui nous ont quittés en 2019 : Jeannine Lallemand-Hémery le 23 juin et le docteur Bernard Fleury le 5 décembre.

1. 552 sapins de Noël ont été collectés dans les différents points spécialement aménagés un peu partout en ville. Après broyage, ils sont compostés.

2. Un mois sur deux, la médiathèque Olympe de Gouges invite à découvrir des contes en musique avec Marie-Hélène Pauvert au piano. Prochain rendez-vous samedi 4 avril avec le voyage d'Arlo.

3. L'artiste Miguel-Angel Molina a fait de l'espace Jean de Joigny son atelier éphémère. Il y a créé des œuvres qu'il expose jusqu'au 29 mars : des flaques de plâtre peintes sur le sol et posées contre les murs. Des visites commentées de son travail sont organisées les 7 et 14 mars.

4. L'exposition "Ma planète est d'or" de l'artiste plasticienne Claire Marin a donné lieu à des lectures rencontres autour des trois livres qu'elle a illustrés : "Agathe Tomate", "Plouf la Goutte" qu'elle a également écrits et "Tihuahua, le flocon de neige" écrit par Pascal Légitimus.

5. L'AJORCA (Association JOvinienne pour la revitalisation du Centre Ancien) œuvre à dynamiser le centre ancien, à en améliorer l'habitat, à préserver le patrimoine historique. Mercredi 15 janvier, une convention a été signée avec cette association qui apportera une assistance bénévole pour tout projet de restauration ou de mise en valeur du patrimoine du centre ancien.

6. Jeudi 6 février, le contrat fluvestre de la rivière Yonne 2019-2023 a été signé avec la région Bourgogne-Franche-Comté et VNF (Voies Navigables de France). Ce contrat vise à favoriser l'implantation d'aménagements touristiques et de loisirs. De gauche à droite sur la photo : Bertrand Specq, directeur territorial de VNF, Patrick Ayache, vice-président du conseil régional, Nicolas Soret, président du PETR Nord Yonne, et François Boucher, représentant Guy Férez, président du PETR du grand Auxerrois. Pour Joigny, ce sont des moyens pour la mise en place de la véloroute, l'aménagement des berges de l'Yonne notamment.

La démolition de l'immeuble porche

Après la phase de désamiantage, les engins de chantier ont entamé la démolition de l'immeuble porche sis n° 11 à 18 rue du Groupe Bayard le 5 février dernier. Inscrite au plan de renouvellement urbain, cette opération prévoit la création d'un parking paysager de trente-cinq places (cf. *Joigny infos* n° 124 - février 2020).

Travaux

La maison des associations

Richard Zeiger | Adjoint au maire délégué au patrimoine
Bernadette Monnier | Adjointe au maire déléguée à la vie associative

La réhabilitation intégrale des anciens locaux des pompiers du centre-ville prend fin. Après la reconversion des anciens garages en salle de sport et de remise en forme, l'étage, auparavant composé de cellules de travail et de repos pour les pompiers, a été totalement transformé pour devenir la Maison des associations ; lieu d'accueil, d'échanges et d'animation pour le public et les associations.

Les travaux préliminaires ont consisté au désamiantage des locaux ainsi qu'au renforcement de la dalle plancher qui a été réalisé à l'occasion de l'aménagement de la salle de sport ; intervention incontournable pour accueillir en toute sécurité des groupes de personnes à l'étage.

La maison des associations occupe une surface intérieure de 427 m^2. Elle est composée de cinq bureaux de 13 m^2 à 16 m^2 ; de deux salles de réunions mitoyennes qui peuvent être transformées en une salle de réunions de 31 m^2 ; de deux salles d'activités d'environ 43 m^2, avec kitchenette et espace de rangement ; d'une salle de réunions de 98 m^2, avec office de 11 m^2 ; d'un local archives de 12 m^2 ; de deux locaux de rangement, successivement de 6 m^2 et 12 m^2 ; d'un local entretien de 9 m^2 ; d'un hall d'accueil de 38 m^2 ; de quatre sanitaires aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'espaces de circulation.

Ce sont huit entreprises icaunaises qui ont œuvré à la transformation des lieux sous la maîtrise d'œuvre de Jean-Benoît Gyssels, architecte DPLG, domicilié à Sens.

Une attention toute particulière a été portée sur les économies d'énergie au travers de l'isolation thermique, de l'usage de la lumière naturelle qui a été augmentée avec l'ouverture de surfaces vitrées donnant sur le chemin de la Guimbarde, et d'équipements de basse consommation d'électricité. Il a été aussi prévu dans la grande salle de réunions un système de climatisation qui pourra être activé en période de forte canicule pour y accueillir en journée des personnes fragiles.

L'ensemble des locaux est agencé de mobilier neuf et normalisé pour le confort et la sécurité des usagers des lieux mais aussi par raison d'homogénéité esthétique.

L'aménagement extérieur, conçu par l'architecte non sans difficultés compte tenu de la configuration double pente des sols donnant sur une voie à forte circulation, comporte une terrasse aménagée, un totem avec boîtes aux lettres, une place de stationnement pour PMR ainsi qu'une voie de livraison et des espaces végétalisés arborés.

L'accès dans les locaux se fera par badge.

Le coût de l'opération s'élève à 587 000 € TTC duquel il faut déduire une aide de l'État de 155 760 €. Par ailleurs, une subvention de 150 000 € a été sollicitée auprès du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. L'ameublement et les équipements tels que les réfrigérateurs, les fontaines à eau, le vidéoprojecteur... ne sont pas subventionnés. Leur coût s'élève à 43 000 € TTC.

L'attribution des bureaux est en cours

La maison des associations est sur le point d'ouvrir ses portes. Le mobilier est en cours de livraison et d'installation dans les 427 m² ainsi créés. Cela va permettre de rassembler en une même entité répondant aux normes de confort et de sécurité de nombreuses associations dispersées sur la ville occupant, pour la plupart, des locaux vétustes qu'il est difficile, voire impossible, à mettre aux normes d'accessibilité.

Cette nouvelle structure vise à être un lieu où chacune des associations hébergées trouvera un espace pour mener à bien ses activité, mais également un lieu de rencontres et d'échanges propice au développement d'actions mutualisées.

Sa proximité de la place du 1er RVY offrira un stationnement aisé et son entrée par le chemin de la Guimbarde la rendra facilement accessible à tous.

L'espace intérieur, non-fumeur, comprend, entre-autres, un hall d'accueil, cinq bureaux partagés, deux salles de réunions modulables, une pièce pour les ateliers d'art plastique et une autre plus particulièrement dédiée aux jeux de société. Une grande salle pouvant recevoir jusqu'à 80 personnes accueillera les assemblées générales, des conférences et autres réunions. Cette dernière dispose d'un coin cuisine avec réfrigérateur et four micro-ondes.

L'attribution des bureaux est en cours. Elle sera définie dès lors que nous pourrons disposer des locaux et un planning d'utilisation sera mis en place. Un questionnaire a été envoyé aux associations joviniennes afin de recenser leurs besoins en matière de locaux. Les premières associations qui prendront possession des lieux seront celles actuellement hébergées à la Halle aux Grains. Il s'agit de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées (UNRPA), du club de l'amitié du Jovinien, de l'association des conjoints survivants, de la FNACA, des activités de l'AVF Joigny (Accueil des Villes Françaises), de l'Atelier Photos passion, de Au fil des pinceaux, des conversations en italien du CEFIJA. L'association Net'Access89, qui dispense des cours d'informatique, devrait également intégrer ce nouveau bâtiment. Préalablement à l'ouverture, les associations concernées seront invitées à une visite des lieux. Une date leur sera communiquée. ■

© Cabinet Gyssels Architecte

Hommage

Benoît Herr nous a quittés le 30 janvier

Bernard Moraine | Maire

Benoît Herr nous a quittés brutalement le jeudi 30 janvier à l'âge de 61 ans. Élu conseiller municipal en mars 2014 puis adjoint en mai 2017, il était délégué à la communication, à l'e-administration et à l'événementiel. Il était également conseiller communautaire. Maîtrisant parfaitement les langues allemande et anglaise, c'est tout naturellement que les jumelages avec Mayen en Allemagne, Godalming en Grande-Bretagne et Hanover aux États-Unis lui avaient été confiés.

Benoît Herr était très investi dans les affaires communales et les dossiers dont il avait la charge : la revue municipale *Joigny infos*, le site Internet, les apéro-concerts, le marché de Noël, la fête du jeu, les animations diverses et variées... Nous lui devons l'organisation des journées de commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre avec, entre autres, le montage du spectacle inédit et original "le chemin vers la paix". En décembre dernier, il avait préparé le vingt-cinquième anniversaire du jumelage avec Hanover, ville du New Hampshire où il était allé deux fois. À plusieurs reprises, il s'était rendu à Godalming, notre jumelle anglaise. Il avait à cœur de développer l'utilisation des logiciels libres de droit au sein des services municipaux et de mettre en application le règlement sur la protection des données personnelles.

Benoît Herr maniait le verbe et la plume avec aisance. Homme droit et intègre, il était apprécié par les agents qui travaillaient à ses côtés pour sa rigueur, sa discrétion et pour son écoute toujours bienveillante. Plus d'une centaine de mails étaient en moyenne échangés chaque mois avec lui, sans compter les appels téléphoniques, les visioconférences et ses visites dans les services.
Benoît Herr aura marqué par sa personnalité, son charisme et sa gentillesse. Il laisse un grand vide dans les services de la mairie, qu'il savait régaler avec des gourmandises alsaciennes confectionnées avec son épouse au moment des fêtes de fin d'année.

Fin janvier, il s'enorgueillissait de voir Joigny sélectionnée pour accueillir les journées franco-allemandes, des journées qui ont permis de sensibiliser les élèves de vingt et une classes à la culture et à la langue allemandes. Quelques jours avant de nous quitter, il signait cet article que nous avons souhaité diffuser.

Donner envie aux élèves d'apprendre l'allemand était le but des journées franco-allemandes "Grand coup de cœur" organisées à Joigny les jeudi 23 et vendredi 24 janvier par la Maison de Rhénanie-Palatinat, centre franco-allemand en Bourgogne-Franche-Comté basé à Dijon.

Dans les établissements scolaires publics et privés (classes de CM1, CM2, 6e et 5e), des animatrices de la "MobiKlasse.de" ont sensibilisé les élèves à la langue et à la culture d'outre-Rhin ainsi qu'à la diversité de leur pays de façon ludique et créative.

Le vendredi 24, les classes ont pu découvrir les seize régions allemandes dans les salons de l'hôtel de ville et comparer des objets allemands et français à l'occasion d'une exposition interactive "Deutschland - Kinderland". Dans les restaurants scolaires, un repas allemand était servi avec un set de table à l'image de cette journée. Au menu : salade verte, Currywürste et Kartoffeln (saucisses ketchup-curry et pommes de terre), Munster et tarte Streusel.

Une équipe de trente-deux personnes avait fait le déplacement depuis Dijon pour animer ces deux journées.

Mercredi 22 janvier, date anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée en 1963, Werner Zettelmeier, professeur associé à l'université de Cergy-Pontoise, donnait une conférence à la salle Claude Debussy sur les relations politiques et sociétales franco-allemandes. ■

MARS - AVRIL 2020

BOUGEZ À JOIGNY

Expositions

Ma planète est d'or
Les richesses de la terre autour de 3 contes illustrés :
– *Tihuahua, le flocon de neige* de Pascal Légitimus
– *Plouf la Goutte* de Claire Marin
– *Agathe Tomate* de Claire Marin
Jusqu'au 29 février - médiathèque Olympe de Gouges et bibliothèque de La Madeleine

Repeindre
Miguel-Angel Molina
Installation d'œuvres peintes créées *in situ* réinventant les rapports entre horizontalité et verticalité
Jusqu'au 29 mars - espace Jean de Joigny

Femmes et enfants - portraits
Marie-Paz Obispo
Du 7 mars au 5 avril - cinéma Agnès Varda

Aéroport à insectes
Sabrina Issa, Nicolas Bralet, Delphine Chevrot et François-David Collin du LAAB
Installations, images de synthèse, impressions lenticulaires, photogravures
Du 11 avril au 7 juin - espace Jean de Joigny

"Géométrie" et "Ma photo préférée"
Atelier Photos passion
Du 25 avril au 10 mai - château des Gondi

Droit des femmes

Les femmes au Bénin
Exposition du 4 au 21 mars - bibliothèque de La Madeleine

Vendredi 6 mars
Atelier de self défense
École de La Madeleine à 14h30 (prévoir une tenue confortable) sur inscription au 06 16 57 19 13 - gratuit

Lecture toutes les heures de propos d'artistes femmes
Espace Jean de Joigny à 14h, 15h, 16h et 17h

Samedi 7 mars
Lecture toutes les heures de propos d'artistes femmes
Espace Jean de Joigny à 14h, 15h, 16h et 17h

Dimanche 8 mars
Moments de bien-être - Cette journée sera dédiée à certaines méthodes de bien-être. Un lâcher prise garanti !

Marche afghane
Éveil des sens et appel au changement positif. Une promenade guidée de 4 km où les participantes sont invitées à se concentrer alternativement sur leurs sens corporels et un mantra personnalisé prédéterminé - départ devant la fontaine face à la mairie à 10h

Massages assis
Réflexologie plantaire et relaxothérapie PSiO (lunettes MP3 combinant luminothérapie et relaxothérapie) de 14h à 16h puis de 17h à 19h - sur inscription au 03 86 92 48 09

Douche sonore
Dans une ambiance cosy et une invitation à la détente, vous plongerez dans un environnement sonore mobile et des instruments de musique choisis pour leur résonance - de 16h à 17h - sur inscription au 03 86 92 48 09 - gratuit

Lecture toutes les heures de propos d'artistes femmes
Espace Jean de Joigny à 14h, 15h et 16h

© Charlotte Deckers - Nunny

Vendredi 28 et samedi 29 février

Exposition "Repeindre"
Ateliers pour enfants en regard de l'exposition
De 14h à 15h - espace Jean de Joigny

Samedi 29 février

L'oie d'or
Conte de Grimm conté par Agnès Cathelin
Pour enfants à partir de 5 ans - groupe de 15 enfants maximum - sur inscription au 03 86 62 13 19
11h - bibliothèque de La Madeleine - gratuit

Tihuahua, le flocon de neige
Conte de Pascal Légitimus - lecture rencontre à deux voix avec Claire Marin et Pascal Légitimus dans le cadre de l'exposition "Ma planète est d'or" - à partir de 3 ans
15h30 - médiathèque Olympe de Gouges

Samedi 7 mars

L'oie d'or
Conte de Grimm conté par Agnès Cathelin
14h30 - médiathèque Olympe de Gouges

Repeindre
Visite commentée de l'exposition de Miguel-Angel Molina par la médiatrice de l'espace Jean de Joigny
15h - espace Jean de Joigny - gratuit

Jeudi 12 mars

Yonne sport seniors
Divers ateliers proposés par le conseil départemental de l'Yonne en partenariat avec la ville et la CCJ : randonnée, marche nordique, vélo, sports collectifs, badminton, activités motrices, tir à l'arc, bien-être, aquagym et aquabike...
9h - rendez-vous à la salle omnisports - gratuit
Inscription au 03 86 72 86 11

Vendredi 13 mars

Nunny
Voix - Nunny, Stefano Genovese et Antoine Banville
Dans le cadre des Vendredis de Debussy
20h30 - 12 € et 8 €, gratuit - de 12 ans - salle C. Debussy
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 14 mars

Repeindre
Visite commentée de l'exposition de Miguel-Angel Molina par la médiatrice de l'espace Jean de Joigny
15h - espace Jean de Joigny - gratuit

Émoticartes
Un jeu sur les émotions à découvrir avec Agnès Missault, sophrologue, à la ludothèque
De 15h à 17h - médiathèque Olympe de Gouges - gratuit

Vendredi 20 mars

Elles
Voix - Co-réalisation Cité de la Voix - Vézelay et Ensemble Aedes
Dans le cadre des Vendredis de Debussy
20h30 - gratuit - offert par la ville dans le cadre de la semaine pour les droits de la femme - salle C. Debussy
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 21 mars

Exposition "Repeindre"
Performance de Nicolas Puyjalon créée *in situ*
15h - espace Jean de Joigny - gratuit

Mardi 24 mars

Manger mieux, pour pas cher et sans gaspillage
Conférence par Céline Utjesenovic, diététicienne nutritionniste
20h - salons de l'hôtel de ville

Mercredi 25 mars

La boîte à sons : une expérience sensorielle et théâtrale inédite
Une grande boîte posée dans la bibliothèque de La Madeleine ? Jetez-y un œil ! Entrez-y ! Écoutez un texte dit "rien que pour vous" par un comédien !
De 14h30 à 16h - bibliothèque de La Madeleine - gratuit

Sonates 2e cycle et orgue
Par les élèves du conservatoire
18h30 - église Saint-Jean - gratuit

Vendredi 27 mars

Conte du chat perché
Théâtre-musique-voix - Cie In-Sense - M. Blanc, P. Scagni, E. Bluteau, C. Demoures, S. Davis et P. Leclère-Bailly
Dans le cadre des Vendredis de Debussy - à partir de 4 ans
20h - 5 €, gratuit - de 12 ans - salle C. Debussy
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 28 mars

Les trois plumes
Conte de Grimm conté par Agnès Cathelin
Pour enfants à partir de 5 ans - groupe de 15 enfants maximum - sur inscription au 03 86 62 13 19
11h - bibliothèque de La Madeleine - gratuit

Un avant-goût de la nouvelle création du pansdarts !
Une semaine avant la représentation à la salle C. Debussy, venez assister en famille à une théâtralisation de lettres de poilus rendues accessibles aux jeunes (et aux moins jeunes) pour un parcours sensible, parfois drôle, souvent émouvant, toujours saisissant. "*Passages de vie ordinaire, d'hommes ordinaires mais d'un courage extraordinaire*"
14h30 - médiathèque Olympe de Gouges - gratuit

Vendredi 3 avril

Il était une fois
Théâtre - collectif Pansdarts - G. Aymé, R. Demarcy, J.-L. Kamga, N. Le Bossé, S. May, D. Smirnov, Y. Yang, R. Zacharia
Dans le cadre des Vendredis de Debussy - à partir de 14 ans
20h30 - gratuit - offert par la ville dans le cadre de la résidence du collectif Pansdarts - salle C. Debussy
Réservations : office de tourisme 03 86 62 11 05

Samedi 4 avril

Le voyage d'Arlo
Conte en musique avec Marie-Hélène Pauvert au piano
14h30 - médiathèque Olympe de Gouges

Les rendez-vous
Classe piano du conservatoire
18h - salle C. Debussy

Samedi 4 et dimanche 5 avril

Journées européennes des métiers d'art
Ouverture des ateliers d'artisans et de créateurs
- rue Gabriel Cortel : l'App'art (poterie, couture, bijoux), les Maillotins (broderie au crochet de Luneville)
- rue Montant au Palais : Corvus factory (création d'objets de déco.), Dominique Avy (tournage sur bois, le samedi)
- découverte du travail d'un brodeur ornemaniste maître d'art au 13 place du Pilori, ateliers de création pour enfants avec un professionnel place Gabriel Cortel

Les 4, 5, 8, 11, 12 et 13 avril

Fête foraine
Une soixantaine d'attractions pour petits et grands
Tarifs réduits mercredi 8 - feu d'artifice samedi 11 à 21h45
Place du 1er RVY

Lundi 6 avril

Atelier jazz
Classe du conservatoire
20h - salle C. Debussy

Mardi 7 avril

Les rendez-vous
Classes flûtes, guitares et violoncelles du conservatoire
19h - salle C. Debussy

Mercredi 8 avril

Les rendez-vous
Classes clarinettes, altos et violons du conservatoire
18h - salle C. Debussy

Samedi 11 avril

Café-lecture
14h30 - médiathèque Olympe de Gouges

Mardi 14 avril

Les rendez-vous
Classes sax., cuivres et chant du conservatoire
18h30 - salle C. Debussy

Samedi 18 et dimanche 19 avril

Les folles journées de l'art contemporain
L'espace Jean de Joigny participe aux Folles journées de l'art contemporain, manifestation régionale initiée par SEIZE MILLE, le réseau d'art contemporain de Bourgogne-Franche-Comté
Performance "Écosystèmes sonores et transport à combustion auditive" de Nicolas Bralet en regard de l'exposition "Aéroport à insectes" du LAAB
Samedi 18 avril à 16h - espace Jean de Joigny - gratuit

Conférences carte blanche à l'artiste et historienne de l'art Isabelle Ménétrier
Dimanche 19 avril à partir de 16h
– de 16h à 16h30 : conférence sur l'exposition "Aéroport à insectes" du LAAB à l'espace Jean de Joigny
– de 16h30 à 16h45 : déambulation depuis l'espace Jean de Joigny jusqu'à l'Atelier Cantoisel
– de 16h45 à 17h15 : conférence sur la collection de Jany et Michel Thibault exposée à l'Atelier Cantoisel - 32 rue Montant au Palais

Samedi 25 avril

Le roi Grenouille
Conte de Grimm conté par Agnès Cathelin
Pour enfants à partir de 5 ans - groupe de 15 enfants maximum - sur inscription au 03 86 62 13 19
11h - bibliothèque de La Madeleine - gratuit

Exposition "Aéroport à insectes"
Visite commentée de l'exposition
15h - espace Jean de Joigny - gratuit

Jeudi 30 avril

Le musée Grévin
Sortie avec déjeuner pour les Joviniens et les habitants de la CCJ âgés de 60 ans et plus
Participation 40 € par pers. Voyage en car
Départ à 8h30 et retour vers 20h
Inscription dans la limite des places disponibles le mercredi 25 mars de 14h30 à 16h à la mairie (salle des commissions)

Centre social La Fabrik

LaClik mercredis 4 et 18 mars, 15 et 29 avril à partir de 17h
Tricot les lundis de 14h à 16h
Couture les mardis de 9h à 11h
Cuisine et moi les jeudis de 9h à 11h
Méditation zen les jeudis de 9h à 10h au dojo
Qi gong les vendredis de 9h à 10h au dojo

Le tour du monde en 10 mois
Bibliothèque de La Madeleine

Lectures bilingues, coutumes, traditions et jeux

Découverte de la langue africaine, le yorouba
dans le cadre du jumelage avec Kilibo au Bénin
Les mercredis 4 et 18, les samedis 7 et 21 mars
Découverte de la langue portugaise
Les mercredis 1er et 15, le samedi 4 avril
Programme et horaires sur www.ville-joigny.fr/agenda

Cinéma Agnès Varda

Tout le programme de votre salle sur
www.cineode.fr/joigny/ - 09 67 64 24 76
https://www.facebook.com/CinemaJoigny/

Le Petit-Maître corrigé - dimanche 8 mars - 17h

Avant-première

De Gaulle de Gabriel Le Bomin avec Lambert Wilson - dimanche 1er mars - 16h
Empathie en présence du réalisateur Ed Antoja et en partenariat avec Véga'Nath - dimanche 12 avril - 18h

Ciné-goûter

Zébulon le dragon - mercredi 26 février - 16h
L'odyssée de Choum - mercredi 4 mars - 16h
Chat par-ci, chat par-là - mercredi 22 avril - 16h
Les petits contes de la nuit - mercredi 29 avril - 16h

Ciné-débat - C3V Maison Citoyenne

Retour à la normale - jeudi 12 mars - 19h45
Hors normes - jeudi 26 mars - 19h
Douce France, le film - jeudi 9 avril - 19h45

Opéra en direct

Manon - mardi 17 mars - 19h15

Soirée courts-métrages

Docs ici, Courts là - 3 courts-métrages proposés dans le cadre du dispositif Docs ici, Courts là - jeudi 19 mars - 20h

Opéra au cinéma

La Flûte enchantée - jeudi 16 avril - 19h15

Festival Play It Again ! 2020

Apocalypse now final cut - du 15 au 21 avril
Ragtime - du 15 au 21 avril
La Belle et la Bête - du 22 au 28 avril
Donnie Darko - du 15 au 21 avril
Horaires des séances à consulter sur le programme à venir

Mairie
3 quai du 1er Dragons
03 86 92 48 00 - mairie@ville-joigny.fr
Lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h
Mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
Permanence service population les samedis de 9h à 12h.

Centre social La Fabrik
5 rue Jules Dumont d'Urville
03 86 92 48 28 - centresocial@ville-joigny.fr
Lundis aux jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Conservatoire à rayonnement communal
24 rue Saint-Jacques
03 86 62 24 14 - 06 88 29 47 27
conservatoire@ville-joigny.fr

Espace Jean de Joigny
Place Jean de Joigny
03 86 91 49 61 - espace.jean.de.joigny@ville-joigny.fr
Vendredis et samedis de 14h à 18h
Dimanches de 14h à 17h

Médiathèque Olympe de Gouges
Place du Général Valet
03 86 91 47 52 - mediatheque@ville-joigny.fr
Mercredis de 10h à 17h
Vendredis de 14h à 19h
Samedis de 10h à 17h

Bibliothèque de La Madeleine
Centre commercial de La Madeleine - place Colette
03 86 62 13 19
Mardis de 14h à 18h
Mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredis de 14h à 18h
Samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Musée de la Résistance
5 rue Boffrand de 14h30 à 17h30
Mercredis, samedis, dimanches de mai à septembre
Mercredis et samedis en avril et octobre
Fermé durant la saison hivernale

Office de tourisme de Joigny et du Jovinien
4 quai Henri Ragobert
03 86 62 11 05 - accueil@joigny-tourisme.com

Salle Claude Debussy
61 rue Saint-Jacques

Cinéma Agnès Varda
Place Cassini (ancien site militaire)
09 67 64 24 76

Salles d'exposition
Château des Gondi - rue Dominique Grenet
L'App'art - 29-31 rue Gabriel Cortel

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.
Crédits photos : ville de Joigny sauf mention contraire - conception : ville de Joigny
www.ville-joigny.fr

Vivre à joigny

Élections municipales des 15 et 22 mars : mode d'emploi

Claude Josselin | Adjoint au maire délégué aux affaires générales

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 15 et 22 mars prochains.
Vous aurez à élire :
– vos conseillers municipaux ;
– vos conseillers communautaires issus de la liste des conseillers municipaux.

Joigny étant passée sous la barre des 10 000 habitants, le conseil municipal sera composé de vingt-neuf membres et non plus de trente-trois. Les conseillers communautaires seront au nombre de dix-neuf.

S'agissant d'un scrutin de listes, ces dernières ne seront pas modifiables. Tout ajout ou suppression entraînerait l'annulation du bulletin de vote. Les deux listes figureront sur le même bulletin. Vous n'aurez donc à voter qu'une seule fois.

Qui pourra voter ?

Tout Jovinien inscrit sur les listes électorales.
Les ressortissants de l'Union européenne pourront également voter s'ils sont, eux aussi, inscrits sur la liste électorale complémentaire de la commune.

Où voter ?

La commune est divisée en sept bureaux de vote. La répartition des électeurs se fait en fonction des adresses. En cas de déménagement dans la commune, n'oubliez pas d'en informer le service population. Le numéro du bureau dans lequel vous pourrez voter figure sur votre carte d'électeur.
Bureau n°1 : hôtel de ville ;
Bureau n° 2 : école Albert Garnier ;
Bureau n° 3 : école maternelle de La Madeleine ;
Bureau n° 4 : école de danse ;
Bureau n° 5 : Halle aux Grains ;
Bureau n° 6 : école maternelle P. Kergomard ;
Bureau n° 7 : école élémentaire Saint-Exupéry.

Le jour du vote

La pièce d'identité est obligatoire (voir liste dans l'encadré ci-contre). Elle sera demandée à l'entrée du bureau.
Pour assurer le secret du vote et la sincérité des opérations électorales, l'électeur doit :
– prendre au moins deux bulletins parmi ceux mis à disposition sur la table de décharge. Il est tout à fait possible d'utiliser les bulletins reçus avec la propagande électorale ;
– passer obligatoirement par l'isoloir pour glisser le bulletin de son choix dans l'enveloppe de vote.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer

La ville met un service de transport à la disposition des personnes âgées ou handicapées qui auraient des difficultés à se déplacer. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire à la mairie - service population.

Si vous ne pouvez voter vous-même

Vous avez la possibilité de voter par procuration. La personne que vous aurez choisie pour voter à votre place (votre mandataire) devra être inscrite sur la liste électorale de la commune (pas forcément dans le même bureau que vous).
Les procurations sont prises à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance du ressort de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail suffisamment à l'avance sur présentation d'une pièce d'identité. Les nom, prénoms, adresse et date de naissance de votre mandataire vous seront demandés. Pensez à les lui demander. Avant de vous rendre dans l'une de ces administrations, vous pouvez imprimer et remplir le formulaire en ligne sur le site http://service-public.fr (Cerfa n° 14952*01). ■

Mairie - service population **03 86 92 48 18** - **03 68 33 92 20**

Les pièces d'identité acceptées le jour du vote

Carte nationale d'identité (CNI), passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF, permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État, livret de circulation délivré par le préfet, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires, carte d'identité avec photo de fonctionnaire de l'État, de parlementaire délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ou d'élu local délivrée par le représentant de l'État, carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.
À l'exception de la CNI et du passeport, tous ces titres doivent être en cours de validité.

Économie

Un forum opportunité emploi et orientation le mercredi 15 avril

Nicolas Soret | Conseiller départemental, président de la communauté de communes du Jovinien, 1er adjoint au maire

Réunir des entreprises qui recrutent et des personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation est le but des "Forums opportunité emploi et orientation" organisés par la Mission locale du Migennois et du Jovinien et ses partenaires : Pôle emploi, Cap emploi, le conseil départemental, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

La première édition du "Forum opportunité emploi et orientation pour tous du Jovinien", qui s'est déroulée le 19 juin 2019, avait permis de réunir plus d'une trentaine d'entreprises et agences d'intérim ainsi qu'une vingtaine de centres de formation du territoire et de proposer aux visiteurs plus de 190 offres allant du CDD intérim au CDI.

En collaboration avec la ville et la communauté de communes du Jovinien, et face au succès de cette première édition, un nouveau rendez-vous sera organisé **le mercredi 15 avril** dans les salons de l'hôtel de ville. Au programme, recrutements, rencontres avec les professionnels du territoire, découverte de formations, apprentissage...

"*Sur place, tout est prévu pour orienter le visiteur et redonner confiance*", précise Philippe Réhel, directeur de la Mission locale du Migennois et du Jovinien. "*Dès son arrivée, la personne pourra être accompagnée par des professionnels de l'insertion qui l'informeront et l'orienteront au mieux tout au long de sa visite. Une équipe de coach en images l'aidera à se préparer à rencontrer un employeur, un centre de formation... et à gagner en confiance. Cela peut passer par la coiffure, le maquillage... ou encore la simulation d'un entretien.*" ■

Grâce à l'application "Positiv emploi" et au stand de la CCI, il sera possible de déposer son curriculum vitae en ligne et de répondre aux offres.
Enfin, des casques de réalité virtuelle permettront de découvrir et de s'immerger dans l'environnement de divers métiers." ■

Les Moissons de l'Emploi® reviennent pour la 4e année consécutive

Pour la quatrième année consécutive, la maison de l'emploi et de la formation de l'Auxerrois, Pôle emploi, la ville de Joigny et la communauté de communes du Jovinien organiseront les Moissons de l'emploi® dans le Jovinien.

Durant cinq jours, **du lundi 25 au vendredi 29 mai**, toute personne à la recherche d'un emploi pourra participer à cette démarche collective et solidaire. Après une formation pour acquérir les bases d'une rencontre professionnelle, les moissonneurs contacteront les entreprises pour connaître leurs besoins en recrutement et dénicher un poste.

Ce concept lancé dans l'Yonne en 2012, qui porte ses fruits et s'enrichit chaque année, avait permis l'année dernière aux 32 moissonneurs joviniens de détecter 70 offres pour 93 postes. Six mois plus tard, 39 % des participants avaient retrouvé une activité professionnelle.

Les informations collectives auront lieu au pôle formation (place Cassini) les 29 et 30 avril.

Les inscriptions sont possibles dès maintenant par téléphone au **03 86 42 00 42** ou par mail à moissons@mdeauxerrois.com. ■

Scolarité

2020 - 2021 : la rentrée scolaire

Laurence Marchand | Adjointe au maire déléguée à l'éducation

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020 seront prises à la mairie (pôle accueil - bureau des affaires scolaires) **du lundi 9 mars au jeudi 7 mai** prochains.

Sont concernés :
– les enfants nés en 2017 entrant en petite section ;
– les enfants nés en 2018 pour les toutes petites sections (sur liste d'attente) ;
– les enfants entrant au CP ;
– les nouveaux arrivants.

Vous pouvez imprimer le formulaire mis en ligne sur le site Internet de la ville (rubrique "À tout âge/scolarité") et le remplir avant de vous rendre à la mairie. Le dossier d'inscription sera également disponible à l'accueil de la mairie et dans les écoles à partir du 9 mars.

Les dossiers seront enregistrés avec la photocopie du livret de famille, du carnet de santé à jour ou d'un certificat de vaccination, d'un justificatif de domicile, de l'attestation du quotient familial CAF, de votre attestation d'assurance scolaire et extrascolaire 2020-2021, d'un certificat de radiation en cas de changement d'école, de l'extrait de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés.

En cas de difficultés pour remplir le dossier d'inscription, une permanence sera assurée dans chaque école selon le calendrier suivant :
– école Albert Garnier le jeudi 12 mars de 8h30 à 11h30 ;
– école Le Clos Muscadet le jeudi 12 mars de 13h30 à 16h30 ;
– école Marcel Aymé le vendredi 13 mars de 8h30 à 11h30 ;
– école Saint-André le vendredi 13 mars de 13h30 à 16h30 ;
– école Saint-Exupéry le lundi 16 mars de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ;
– école La Madeleine le mardi 17 mars de 8h30 à 11h30 ;
– école Kergomard le mardi 17 mars de 13h30 à 16h30.

Inscriptions périscolaires

Les inscriptions périscolaires auront lieu quant à elles **du lundi 18 mai au vendredi 3 juillet**. L'imprimé est disponible sur le site Internet de la ville (rubrique "À tout âge/scolarité").

Demandes de dérogation scolaire

Les demandes motivées devront parvenir à la mairie avant le vendredi 17 avril. Vous pouvez télécharger l'imprimé sur le site Internet de la ville (rubrique "À tout âge/scolarité"). ■

Culture

Animalisation de l'expérience de la vision à l'espace Jean de Joigny

Sylvie Chevallier | Adjointe au maire déléguée à la culture

À compter du 11 avril, l'espace Jean de Joigny hébergera l'aéroport à insectes du Laboratoire Associatif d'Art et de Botanique (LAAB).
Avec un intérêt marqué pour le végétal, le LAAB est un collectif d'artistes qui regroupe Sabrina Issa (artiste, commissaire d'exposition, spécialiste de la flore semi-désertique et tropicale africaine), Nicolas Bralet (artiste, spécialiste de la botanique, multiinstrumentiste, compositeur), Delphine Chevrot (vidéaste, sculpteur) et François-David Collin (ingénieur de recherche logiciel au CNRS à l'institut de mathématique Montpelliérain Alexander Grothendieck).

Fonctionnant comme un groupe de recherche, le LAAB associe à parts égales plantes, matériaux et individus dans son exploration du "vivant". Depuis sa création en 2007, il a initié l'organisation d'expéditions botaniques, d'expositions, d'ateliers de recherche et de créations.

© Delosperma sp., Sabrina Issa, LAAB 2018

Pour l'exposition "Aéroport à insectes", le LAAB nous propose, à travers une sélection d'œuvres liées au vocabulaire scientifique - installations, images de synthèse, impressions lenticulaires, photogravures - une immersion au sein de la perception visuelle de la réalité vécue par les insectes. ■

Histoire

L'administration communale souvent malmenée

Claude Josselin | Adjoint au maire délégué aux affaires générales

L'historien Louis Davier, dans son ouvrage *Histoire de la ville et du comté de Joigny* du début du 18e siècle conservé à la médiathèque Olympe de Gouges, précise les modes de scrutin du 16e au 18e siècles et leur complexité mise souvent à mal par le pouvoir royal et les problèmes financiers. La procédure prévoyait un mode électoral en deux échelons et les représentants élus devaient appartenir au corps des officiers de justice ou à celui des marchands. Il était alors désigné deux échevins, puis cela évoluera vers un maire et trois échevins. En 1669, par arrêt du Conseil d'État, l'élection est précisée devant se dérouler le lundi qui suit le jour des morts (le 2 novembre) et les élus devant siéger deux ans. Cette décision est souvent malmenée et les règles sont de nouveau définies en 1717. Les noms des maires du 16e au 18e siècles sont connus et certaines familles ont laissé leur empreinte dans la ville comme Les Puisoye, avec la plaque funéraire conservée sur le mur du déambulatoire de l'église Saint-Thibault, où se lit encore bien, bourgeois de Joigny. Plusieurs d'entre eux seront maires ; Jehan, Pierre, Pasquier, Gaucher.

La première maison commune se trouve à l'angle de l'actuelle rue de la Porte du Bois et de la rue Bourg-le-Vicomte, vaste maison à pans de bois peinte en ocre jaune, jusqu'à la construction du magnifique hôtel de ville par l'architecte Germain Boffrand, qui abrite les archives de la ville, la salle du conseil et la salle de bal, avec un bel escalier. C'est aujourd'hui la médiathèque. Sur les balcons se trouvent sculptées dans le fer forgé les initiales des échevins. Or il se trouve qu'ils seront tous échevins et maires de la ville : au centre, "EB" pour Edme Étienne Bourdois, maire en 1726-27, à gauche, "JP" pour Jean Platard, maire en 1732-33 et "N" pour Nicolas Nau, maire en 1720-21. Ce dernier ayant la même initiale pour son nom et son prénom, un seul "N" a été sculpté. En-dessous sont visibles les armes de la ville, choisies en 1722.

La fin du 18e siècle est fort agitée pour les édiles à cause de la Révolution française. Le dernier maire de l'ancien régime sera Jean-Baptiste Gabriel Bazille de 1772 à 1790.

De nombreux maires vont traverser le 19e siècle si agité par une succession de bouleversements au niveau national : consulat puis 1er empire, retour de la royauté, puis IIe République, second empire et enfin IIIe République. Dominique Grenet, maire en 1848, subit dans sa chair les pires affres de la politique. Il prend sa charge alors qu'il est médecin. Il est accusé à tort des pires maux et condamné au bagne. Il n'y partira pas mais mourra encore jeune des suites de cette calomnie et de ses conséquences, vrai destin brisé de cette période trouble.

Entre 1876 et 1913, deux maires et leurs conseils vont profondément modifier la cité maillotine et marquer le temps de la modernisation : Henri Bonnerot et Félix Besnard.

Henri Bonnerot est avoué et habite la rue qui porte son nom. Très engagé avec Hyppolite Ribière et Charles Lepère pour l'instruction populaire, avant 1870, il reprend du service pour les combats de la guerre de 1870-71 et reçoit la légion d'honneur. Maire désigné pendant cette même période, il démissionne en 1872 et est élu en 1876. Sa devise est simple : "Servir notre pays, faire aimer la République". Sous son mandat sont construits le quartier Davout et le marché couvert. Il meurt soudainement en janvier 1886 et ses funérailles sont grandioses. Un monument avec son buste lui est élevé au cimetière, en face de la porte principale.

Félix Besnard habite quai de Paris (quai Leclerc). Son mandat est aussi celui de la modernité et marque la Belle époque avec le passage au 20e siècle. Il meurt en 1913. Comme Henri Bonnerot, il est avoué. Il est élu en 1896 et fait réaliser l'agrandissement du collège (le conservatoire aujourd'hui) et l'aérodrome (terrain de camping). Sous son mandat, la caisse d'épargne est construite et l'hôpital est agrandi dans sa configuration actuelle.

Une seule femme sera maire de Joigny : Jeanine Lallemand-Hemery entre 1971-72 (cf. *Joigny infos* n° 891 - mars 2016 et n° 119 - septembre 2019). ■

Sources :

– Histoire de la ville et du comté de Joigny de Louis Davier
– Cours donnés à l'UTJ par Bernard Fleury, consultables sur le site de l'ACEJ
– Registres des conseils municipaux, archives de la ville de Joigny

La première maison commune, à l'angle de l'actuelle rue de la Porte du Bois et de la rue Bourg-le-Vicomte

Sport

USJ gymnastique : des bénévoles très engagés

Mohamed Belkaïd | Adjoint au maire délégué au sport

Avec ses 135 licenciés, la gymnastique est la cinquième plus grosse section de l'Union Sportive de Joigny (USJ) après le football, la natation, l'athlétisme et le basket. Cette section attire un public principalement féminin puisqu'elle compte 125 filles (92,6 %) dont l'âge va de 2 ans ½ à 20 ans.

Chaque année, le club participe à de nombreuses rencontres aussi bien dans le département qu'en région Bourgogne-Franche-Comté. Lors de la compétition régionale organisée à Pontarlier les 6 et 7 avril 2019, Ariane Brayotel, 14 ans a été sacrée vice-championne, niveau performance. Durant l'année écoulée, dix gymnastes et bénévoles du club ont suivi la formation de juge, niveau 1. Six ont été reçus à l'examen et ont pu officier lors de diverses compétitions : Élisabeth Brayotel, Angélique Coutin, Corentin Guidoux, Camélia Siegrist et Léa et Marie Simonnot. En décembre dernier, Corentin Guidoux a également passé l'examen de niveau 2 qu'il a obtenu. Quant à Capucine Coutin, elle a obtenu son diplôme d'entraîneur départemental.
Les entraînements se déroulent à la salle omnisports. Ils sont encadrés par des bénévoles diplômés ou en cours de formation.

La section gymnastique de l'USJ a tenu son assemblée générale le jeudi 5 septembre dernier. Cette réunion a été l'occasion pour Jean-Luc Bonfillou, président, de remercier les juges, les bénévoles, les familles des gymnastes pour leur aide et leur engagement au sein du club.

Chaque année au mois de juin, le club organise son gala à la salle omnisports. Au cours de cette journée, les démonstrations s'enchaînent au sol, aux barres asymétriques, à la poutre... Parents et amis des gymnastes peuvent apprécier le travail de toute une année. En 2019, le gala a dû être annulé en raison de la canicule. Rendez-vous est fixé au 20 juin pour l'édition 2020. ■

Horaires des entraînements

Les poussines : mercredis entre 16h30 et 18h30
Les baby-gym : jeudis entre 17h30 et 19h30
Les niveaux performance, fédéral A et B : mardis, mercredis et vendredis de 17h45 à 20h15 selon les groupes

Contact

Jean-Luc Bonfillou
07 68 44 89 72 - us.joigny.gymnastique.89@gmail.com

© USJ gymnastique

Le groupe compétition des gymnastes joviniennes le 19 janvier 2020 à Cheny et, ci-dessus, les baby gym (groupes 2 et 3) le 2 février.

© USJ gymnastique

Liste "Joigny, continuons ensemble"

La lecture réfléchie de l'analyse ci-dessous de Maître Jean-Louis Vasseur, avocat associé, SCP Seban & associés, dans le numéro de mars 2013 du "Courrier des maires et des élus locaux" nous amène à suspendre la tribune libre de la majorité jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2020.

"[...] La jurisprudence a dégagé, à partir du Code électoral, plusieurs principes qui guident le juge électoral pour déterminer si une activité de communication de la collectivité a servi à rassembler des suffrages autour d'un candidat ou si, au contraire, elle n'a servi qu'à informer les administrés sur les affaires locales, sur des événements les intéressant, sur des initiatives de la collectivité prises en raison de faits sans rapport avec les scrutins.[...]
Concernant les tribunes libres réservées à l'opposition dans les bulletins d'information générale des collectivités, le Conseil d'État a jugé que le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, un contenu à caractère de propagande électorale, s'il peut être analysé comme une dépense électorale, ne constitue pas un don prohibé de la collectivité (CE 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud n°353536).
En revanche, la tribune de la majorité et l'éditorial du maire doivent rester neutres ce qui n'est pas sans créer une rupture d'égalité entre les candidats". [...]
© Le Courrier des maires, *n°0266, du 7 mars 2013*

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale

Liste "Joigny 2014"

Chers Joviniens,

Les 15 et 22 mars prochains, vous élirez la prochaine équipe municipale. Ainsi, lorsque vous lirez ces lignes, la campagne des élections municipales battra son plein.

Nous vous renouvelons nos sincères remerciements pour votre soutien durant ces 6 années de mandat. Vous servir fut un honneur.

Nous souhaitons à la prochaine municipalité courage et pleine réussite dans la conduite des affaires de la commune, qu'elle garde toujours à l'esprit le souci de l'intérêt général. La tâche ne sera pas aisée tant la situation économique et sociale dans notre ville est compliquée. Mais avec l'aide des Joviniens, nous pouvons, tous ensemble, hisser Joigny vers la prospérité.

Le groupe de la droite et du centre - facebook.com/lunionpourlejovinien - unionpourlejovinien.fr

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

"La France insoumise"

En mars prochain nous élirons une nouvelle municipalité. Tout comme aujourd'hui sachez que je serai à vos côtés pour combattre toutes les injustices qui vous accablent et affectent notre ville dont la situation est très inquiétante. Donnons à Joigny et aux Joviniens une raison d'espérer !

isabellemichaud89@outlook.fr

Les rendez-vous

Commémorations

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - cérémonie à la stèle de la FNACA place du 11 novembre - jeudi 19 mars - 12h

Journée nationale d'hommage aux victimes et héros de la déportation au cours de la guerre 1939-1945 - 75e anniversaire de la libération des camps - cérémonie au monument aux morts - dimanche 26 avril - 12h

Expositions

Maison Cantoisel "collections au fil du temps"- 32 rue Montant au Palais

02Z'Arts, Vega'Nath, L'App'Art, Juste un instant, Le diable et sa grand-mère, L'atelier des initiés - rue Gabriel Cortel

Pakej, La maison unique - place Jean de Joigny - **Corvus factory** - 8 rue Montant au Palais

Atelier de Prinsac et **La Station** - 2 et 9 rue Notre Dame - **Atelier et galerie d'arts Mazzei** - 1 rue Bellevue

L'agenda sportif

École d'athlétisme - poussins - USJ athlétisme - samedi 21 mars - de 14h à 17h - salle omnisports

Les foulées de la forêt d'Othe - 14e édition - USJ athlétisme - trails de 24 km et de 14 km - départs à 9h30 et 10h30 du lycée Louis Davier) - dimanche 29 mars - inscription sur http://athletisme.usjoigny.com/

Randonnée "Mars bleu" - Harmonie mutuelle et Joigny randos - deux parcours balisés de 12 et 8 km - marche à allure libre - inscription préalable au 06 66 71 46 80 ou à contact@joigny-rando.fr - inscription à partir de 8h et de 8h30 le jour même - 5 € au profit de la ligue contre le cancer - ravitaillements - dimanche 29 mars - départ place du 1er RVY

Parcours du cœur - club cœur et santé sous l'égide de la fédération française de cardiologie - 3 parcours de 3, 6 et 11 km - inscription à partir de 8h30 (2 €) - départ à partir de 9h - ravitaillement sur les parcours - dimanche 26 avril - place face à l'office de tourisme

À noter aussi

Repair café Joigny - syndicat des déchets Centre-Yonne et Repair café d'Auxerre - samedi 7 mars de 15h à 18h - Halle aux Grains

Bourse motos - moto club "les vieilles branches" - dimanche 8 mars - marché et place du 1er RVY

Repas et après-midi dansant avec l'orchestre Alain Régnault - commune libre de Saint-André - dimanche 8 mars - repas à 12h - bal à 14h30 - salons de l'hôtel de ville - sur réservation au 03 86 62 15 66 ou au 06 68 79 81 70

Bien vivre avec des troubles de mémoire : votre avis nous intéresse - bistrot mémoire du Jovinien - avec Raphaëlle Brylinski, psychologue - mardi 10 mars de 15h30 à 17h30 - brasserie des Voyageurs - bmdujovinien@gmail.com - 03 86 92 13 49

Élections municipales - dimanches 15 et 22 mars - bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

Atelier d'art thérapie - bistrot mémoire du Jovinien - avec Marie-Paz Obispo, art-thérapeute - mardi 24 mars de 15h30 à 17h30 - brasserie des Voyageurs - bmdujovinien@gmail.com - 03 86 92 13 49

AMIj (Association pour une Mutuelle Intercommunale du Jovinien) - réunion d'information - vendredi 27 mars - 18h - salle des Champs blancs - 03 73 92 00 04 - 06 82 62 84 63 - gestion@mutuelle-amij.fr

Concours d'agility - club canin de Joigny - dimanche 29 mars de 8h à 18h - terrain route de Dixmont

Introduction à l'intelligence artificielle - conférence de Jean-Philippe Dupuy - UTJ - mardi 31 mars - 20h - salle des conférences du pôle formation

Donnerie - office de tourisme de Joigny et du Jovinien et syndicat des déchets du Centre-Yonne - recyclez vos objets (ni livres, ni vêtements) - samedi 4 avril de 9h à 13h - salle des fêtes de Villecien

Loto - association Guit'Art - dimanche 5 avril - 14h (ouverture des portes à 13h15) - salle des Champs blancs - 06 78 81 44 84

Dansons ensemble - bistrot mémoire du Jovinien - avec le groupe de musiques traditionnelles "Les accords mineurs" - mardi 14 avril de 15h30 à 17h30 - brasserie des Voyageurs - bmdujovinien@gmail.com - 03 86 92 13 49

Forum opportunité emploi - mercredi 15 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - salons de l'hôtel de ville (voir page 10)

Loto - USJ tennis de table - samedi 18 avril - 19h30 (ouverture des portes à 18h) - salons de l'hôtel de ville - 06 80 14 98 82

Culturisme - finale nationale du plus bel athlète de France culturisme et Miss France - sélection M. monde et M. univers - institut Michel Gauthier sous l'égide de l'association culturiste française - samedi 25 avril à partir de 14h - salons de l'hôtel de ville - 03 86 51 22 30

À la découverte du yoga - bistrot mémoire du Jovinien - avec Claudine Taverne, professeure de yoga - mardi 28 avril de 15h30 à 17h30 - brasserie des Voyageurs - bmdujovinien@gmail.com - 03 86 92 13 49

Les Moissons de l'emploi® - informations collectives - mercredi 29 et jeudi 30 avril - pôle formation - (voir page 10)

VOTER EST UN DROIT,
MAIS AUSSI UN DEVOIR

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

15 ET 22 MARS 2020

BUREAUX OUVERTS DE 8H À 18H